

## Le Service des Centres Sociaux en Algérie

Madame Nelly Forget

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Forget Nelly. Le Service des Centres Sociaux en Algérie. In: Matériaux pour l'histoire de notre temps, n°26, 1992. La guerre d'Algérie: les humiliés et les oubliés. pp. 37-47;

doi : <https://doi.org/10.3406/mat.1992.404864>

[https://www.persee.fr/doc/mat\\_0769-3206\\_1992\\_num\\_26\\_1\\_404864](https://www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_1992_num_26_1_404864)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2018

# Les service des Centres Sociaux en Algérie

## AVANT-PROPOS

**Nota :** Le désordre des appels de notes n'est qu'apparent, plusieurs appels portent le même numéro, renvoyant à la même référence.

Cet article est écrit par quelqu'un qui a vu naître le Service des Centres Sociaux, y a travaillé en Algérie un peu plus d'un an, et qui en est resté proche jusqu'à la fin. Sans se limiter à un témoignage personnel, ce n'est pas le fruit d'une recherche historique, mais les faits et les situations relatés ont été aussi souvent que possible étayés sur la mémoire d'anciens acteurs du Service et sur des documents, en tout premier lieu, sur les ouvrages de Germaine Tillion, référence indispensable pour qui veut non seulement s'informer sur la genèse des Centres Sociaux, mais aussi essayer de comprendre l'Algérie de ces temps troublés.

## Les précurseurs

### *Le contexte social de l'Algérie :*

Qu'était l'Algérie du début des années cinquante, juste avant que n'y soient créés les Centres Sociaux ? Il serait outrecuidant de prétendre résumer ici une situation d'une telle complexité, qui portait en elle tant de futurs drames et de bouleversements.

Impossible pourtant de traiter des Centres Sociaux sans les restituer dans le milieu où s'est tissée la trame de leur histoire. Comment ne pas parler du problème politique qui était alors au fond des préoccupations des habitants de l'Algérie : des Européens qui estimaient, dans leur majorité, avoir tout à perdre du changement du *statu quo* colonial et freinaient toute réforme ; des "Autochtones"<sup>1</sup> qui les revendiquaient pour sortir de leur marginalisation politique de citoyens "de seconde zone", pour récupérer leur identité culturelle et des droits économiques. Mais comment traiter du politique sans entrer dans la diversité des forces en jeu et montrer leurs interférences avec les événements mondiaux, sans remonter le fil de l'histoire ou sinon sans faire preuve de simplifications outrancières ? Il ne sera donc pas fait état ici du politique - sinon incidemment - pour éclairer des moments de l'histoire du Service des Centres Sociaux. Seul sera évoqué brièvement le contexte socio-économique qui a été la substance de leur travail et, pour commencer, à l'origine de leur création.

Contexte de misère pour la majeure partie de la population musulmane en pleine expansion démographique. On évalue alors à 7 millions (sur 8 millions et

demi) ceux dont on dirait aujourd'hui qu'ils vivent en dessous du seuil de la pauvreté : paysans aux lopins de terre arides, citadins sans emploi. L'immigration des hommes en Métropole, des familles dans les bidonvilles qui prolifèrent à la périphérie des cités, signent la détresse des temps<sup>2</sup>.

La misère n'est visible que pour ceux qui veulent bien la voir. Des beaux quartiers d'Alger la Blanche, on peut ignorer l'entassement de la Casbah et la crasse des bidonvilles qui cernent ses banlieues et se glissent dans les interstices de la ville ; les fermes bien équipées sont éloignées des mechtas d'où vient leur main-d'oeuvre. Le million d'Européens ne compte certes pas des opulents ; quelques gros commerçants, des notables, de grands propriétaires autochtones font partie des riches. Néanmoins la frontière entre aisance et misère départage les "Roumis" qui participent tous de l'économie moderne et vivent à près de 80 % dans les agglomérations et les "Arabes" à plus de 80 % ruraux, qui survivent dans une économie archaïque. Ces deux groupes qui disposent, celui-ci de la force du nombre, et l'autre, des instruments du pouvoir, ne s'interpénètrent guère et cultivent crainte et hostilité l'un à l'égard de l'autre, même s'ils se côtoient au travail et dans la vie quotidienne.

Ce clivage influe sur la reconnaissance et le traitement de la misère, qui pèse d'un seul côté. Quant elle ne peut être ignorée, la responsabilité en est renvoyée à ceux qui la supportent<sup>3</sup>. A quelques exceptions près, les services officiels participent de cet état d'esprit. Ils n'en sont pas encore à tenter d'étouffer les questions politiques en faisant du social, ce qui vaudra quelques années plus tard de spectaculaires programmes assistanciers accrochés au bâton de la répression. Pour l'heure, on traite le problème social par le silence et, si on est obligé d'en parler, la réalité est voilée sous des chiffres globaux qui noient les disparités. On met en avant des réalisations sans évaluer leur impact réel ni leur adéquation aux besoins. Or, de même que les réformes politiques promulguées par le statut de 1947 ont été détournées par une mise en oeuvre malhonnête, des institutions créées pour les plus démunis, avec de généreuses intentions, leur sont inaccessibles ou se retournent même contre eux en leur imposant des fardeaux complémentaires.

C'est une critique formulée contre certaines réalisations du Paysannat (SAR et SAP - Secteur d'amélioration rurale et Société agricole de prévoyance). Le statut d'indigent qui seul permet à celui qui n'a pas d'emploi régulier d'accéder, lui et sa famille, au dispensaire et aux soins, est octroyé par la commune (qui prend en charge un quart des frais engagés). Nombre de municipalités limitent à un effectif dérisoire "leurs" indigents, alors que les structures de soins prévues à leur intention tournent parfois à vide<sup>3</sup>.

Les bidonvilles n'ont ni égoût, ni voirie, ni électricité, de l'eau avec parcimonie (une fontaine pour un, voire plusieurs milliers de personnes), aucun équipement public (ni dispensaire, ni école, ni police, ni service postal). Si des réclamations sont faites, les services concernés se retranchent derrière l'illégalité des constructions pour ne rien faire ; s'ils sont poussés dans leurs retranchements, la répression ou les menaces sont leur dernière réponse<sup>3</sup>.

"Regardez autour de vous, mes Frères, tout près de vous. Prêtez l'oreille... Penchez vous sur le prolétariat et le sous-prolétariat de nos villes et de nos campagnes. Entrez dans ces taudis où sont entassées des familles nombreuses, où règnent la misère physique, la faim, le dénuement... Peut-être entendrez-vous sur leurs lèvres un appel à la véritable justice, une vigoureuse revendication ? Peut-être verrez-vous dans leurs yeux un éclair de colère ?"<sup>4</sup>

Ces injustices "ne peuvent que ... nous préparer des lendemains redoutables."<sup>5</sup>

Mêmes constats, mêmes avertissements, même sentiment d'urgence dans les parlers de celui qui, quelques années plus tard, allait devenir le dernier directeur du service des centres sociaux, Max Marchand : "Le respect de la dignité de l'homme n'a jamais été aussi bafoué qu'il l'est en Algérie, et cela dans tous les domaines, religieux, scolaire, politique ou social. Savez-vous toute la vérité, mes chers camarades ? Je voudrais vous la dire aussi sincèrement que possible en cette heure angoissante où se joue l'avenir de l'Afrique du Nord."<sup>6</sup>

La situation était d'évidence explosive avant même qu'aient été allumés "les feux de la Toussaint". Mais la voix de ceux qui annonçaient la tempête "était étouffée par les concerts de celles qui célébraient les bienfaits de la présence française."<sup>7</sup>

1. Qu'on n'appelle pas encore Algériens mais Indigènes, puis Musulmans, et ultérieurement Français-Musulmans. Dans son Bulletin du 30 novembre 1955 (voir document 13, p. 25), le Service d'action administrative et économique du Gouvernement général indique que "par Musulmans" il faut (ici) entendre les autochtones qui n'avaient pas sollicité et obtenu la qualité et les droits politiques des citoyens français".

2. Dans le Grand Alger, on évalue de quatre-vingts à cent mille les Musulmans vivant en bidonville (près de un sur trois et dans certaines communes, un sur deux). Dans la seule ville d'Alger, on dénombre 110 bidonvilles, (cf. annexe 2).

3. Se reporter à l'annexe 2.

4. Pour plus de justice sociale : lettre pour le Carême de 1951, in *Paroles de paix* de Mgr Duval, alors évêque de Constantine, pp. 93-94 (doc. 1).

5. Allocution au Comité diocésain d'action catholique (31 octobre 1954), Ibid., p. 144.

6. Max Marchand parlant le 9 juillet 1954 comme délégué d'Oran au Congrès de Bordeaux de la Ligue de l'enseignement (citée par M. de la Fourmière, dans son allocution du 14 mars 1985, pour l'inauguration du Collège Max Marchand à Dely-Ibrahim, document ronéoté, p. 2) (doc. 18), cité aussi par S. Jouin, p. 47 (doc. 7).

7. *Le Cardinal Duval "évêque en Algérie"*, 1984, p. 74 (doc. 6).

8. Faut-il les appeler "Libéraux" ? Selon l'historien H.S. Douzon, "L'appellation de "libéraux" recouvre en Algérie des groupes qui ne peuvent être confondus. L'exacerbation de l'intolérance autorise l'amalgame de tous ceux qui ne sont pas intégralement ultras : les timides, les réformistes, les progressistes". in *La Guerre d'Algérie*, t. I, p. 474 (doc. 5).

9. Dans le département d'Alger, dont la population s'élève à plus de trois millions, il y a une centaine d'assistances sociales, dont plus du quart sont affectées à des tâches administratives à l'hôpital.

10. La très officielle mission Maspétiol, chargée de la réorganisation du Gouvernement général de l'Algérie et de la déconcentration administrative en 1955, s'exprime ainsi "La société musulmane, elle-même fort diverse par son origine ethnique, par le degré de son évolution et par ses conditions d'existence, mais unie par le lien profond de l'Islam, a pris conscience de sa propre personnalité, obscurément dans la masse, avec netteté dans l'esprit de ses représentants les plus évolués".

11. Se reporter à l'annexe 3.

12. C'est le titre de la lettre de Carême que Mgr Duval adresse, en 1951, aux fidèles de Constantine. En mai 1954, il s'adresse ainsi aux Secrétariats sociaux d'Algérie : "Il est certain que si l'on veut faire l'économie d'un raz-de-marée des couches populaires ... il faut faire preuve d'initiatives hardies et généreuses en matière de rénovation sociale". *Paroles de Paix*, pp. 91 et 138 (doc. 1).

13. "La lutte des Algériens contre la faim" (1955) est la première de la série.

14. L'AJAAS a été créée probablement début 1953 ; son action ne se prolonge guère au-delà de 1955.

Une grande partie des Musulmans était partisan d'un changement radical de ses conditions de vie et adhérait aux revendications qu'exprimaient des mouvements nationalistes. Une grande partie de l'opinion publique européenne - c'était aussi celle du pouvoir en place - estimait que la répression pouvait régler à elle seule des problèmes qui n'existaient selon eux que du fait d'une poignée d'agitateurs, voire de ceux qui dénonçaient les injustices du système. Quant à ceux des Algériens qui avaient choisi la lutte armée, - une toute petite minorité -, ils étaient entrés dans la clandestinité depuis plusieurs années, pour s'y préparer.

Une autre minorité, composée d'Algériens et de Français (d'Algérie et de France) estimait encore possible de transformer la situation par des voies pacifiques en s'attaquant aux distorsions les plus criantes, d'ordre politico-juridique (statut personnel, représentation aux assemblées, régularité des élections...) ou relevant de la justice sociale (accès à l'emploi, à l'école, aux soins...)»<sup>8</sup>

### L'action sociale militante

Bien entendu, les tenants de l'action socio-éducative se situaient dans cette minorité. Il n'est pas question ici des services sociaux officiels, au demeurant très réduits<sup>9</sup> et confinés dans des modes d'intervention assistanciels, dans des structures trop inspirées de la Métropole pour prendre en compte les besoins de populations en mutation.

Provenant de milieux socio-professionnels divers (il y a même des assistantes sociales !) et des mouvements de jeunesse, des individus et de petits groupes s'impliquent, dans des actions socio-éducatives improvisées au coup par coup, sans grand moyen, mais avec générosité et conviction.

Parmi eux, du côté musulman, des Scouts Musulmans Algériens (SMA), des pensionnaires de la Robertsau, le foyer-restaurant des étudiants musulmans, pour la plupart inscrits à ce qui allait devenir l'UGEMA (Union générale des étudiants musulmans), des cheftaines du Scoutisme Féminin, des étudiantes du foyer de la rue Lully.

Ces jeunes et leurs aînés, (ceux-ci plutôt présents dans les mouvements "mixtes" évoqués ci-après) se situent, à des degrés divers, dans la mouvance nationaliste, qui est alors divisée quant aux finalités et aux stratégies. Ce qui leur est commun c'est le sentiment d'appartenance à une entité qui leur est propre<sup>10</sup> et une très vive sensibilité à

tout ce qui touche leur société - aux injustices, aux malheurs qui la frappent, et, tout autant, aux gestes et aux attitudes de fraternité à son égard.

Certains des Musulmans s'engagent dans l'action socio-éducative au titre d'institutions ou mouvements "mixtes" dans lesquels ils collaborent avec des Européens : militants de mouvements associatifs familiaux (Union des associations familiales, Association des Travailleurs Sociaux d'Hussein-Dey, Entraide populaire familiale ; membres du Service civil international ; instituteurs engagés dans les diverses oeuvres péri-scolaires tel que le Service des Cours d'Adultes qui donnera naissance au Comité algérien pour l'éducation de base<sup>11</sup> ; Fédération des oeuvres laïques ; CEMEA (centre d'entraînement aux méthodes actives). D'autres mouvements se rattachent à la famille laïque : Eclaireurs de France ; Mouvement des auberges de la jeunesse. Le Service des Mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire (dont le chef deviendra le premier directeur des Centres Sociaux est de par sa fonction, en relation avec la plupart de ces mouvements qu'il subventionne (très modestement) et, pour sa propre part, s'efforce d'assurer une diffusion aussi large que possible de la culture, y compris dans les zones rurales.

Des Européens sont bien entendu actifs dans les groupes "mixtes" mentionnés ci-dessus. D'autres sont conduits à l'action sociale par leur appartenance aux Eglises chrétiennes, notamment l'Eglise catholique qui est majoritaire. La doctrine sociale de l'Eglise est vigoureusement rappelée par une partie de la hiérarchie. L'engagement pour plus de justice sociale<sup>12</sup> est prôné comme devoir évangélique, voie dans laquelle s'orienteront des Scouts de France, des membres de la JEC (Jeunesse Etudiante Chrétienne), de l'"Asso" (Association catholique de la jeunesse Française), foyer de rencontre pour les étudiants, le mouvement Vie Nouvelle. Des Religieux choisissent de s'enfouir "au coeur des masses". En Algérie, ce sera dans les bidonvilles, où s'installeront de petites communautés : Soeurs de Grandchamps (protestantes), Frères et Soeurs de Jésus, des prêtres de la Mission de France. Ne s'investissant pas personnellement dans le travail éduco-social ou éducatif, ils serviront parfois à ceux qui s'y engagent, d'introducteurs dans le milieu dont ils révéleront les besoins. Besoins auxquels le Secrétariat Social d'Alger donne une large diffusion, dans des publications qui feront

date<sup>13</sup> de même que "Consciences Maghrébines" du Professeur Mandouze.

Ces mouvements divers ont chacun un domaine et un public spécifique : cours d'adultes relevant du service public, loisirs des jeunes affiliés, animation socio-culturelle d'un groupe défini, etc... - activités qui accaparent ceux qui les encadrent. Certains tournent pourtant leur regard vers d'autres publics moins favorisés et déplacent leur champ d'activités pour répondre aux besoins qu'ils découvrent venant d'horizons différents. Ils se croisent alors sur les mêmes terrains, ils se découvrent et se reconnaissent partenaires<sup>13</sup>.

Qu'est-ce qui a réuni sur un même chantier ceux qui appartenaient à des familles si diverses dont l'antagonisme pouvait se manifester ailleurs avec virulence ?

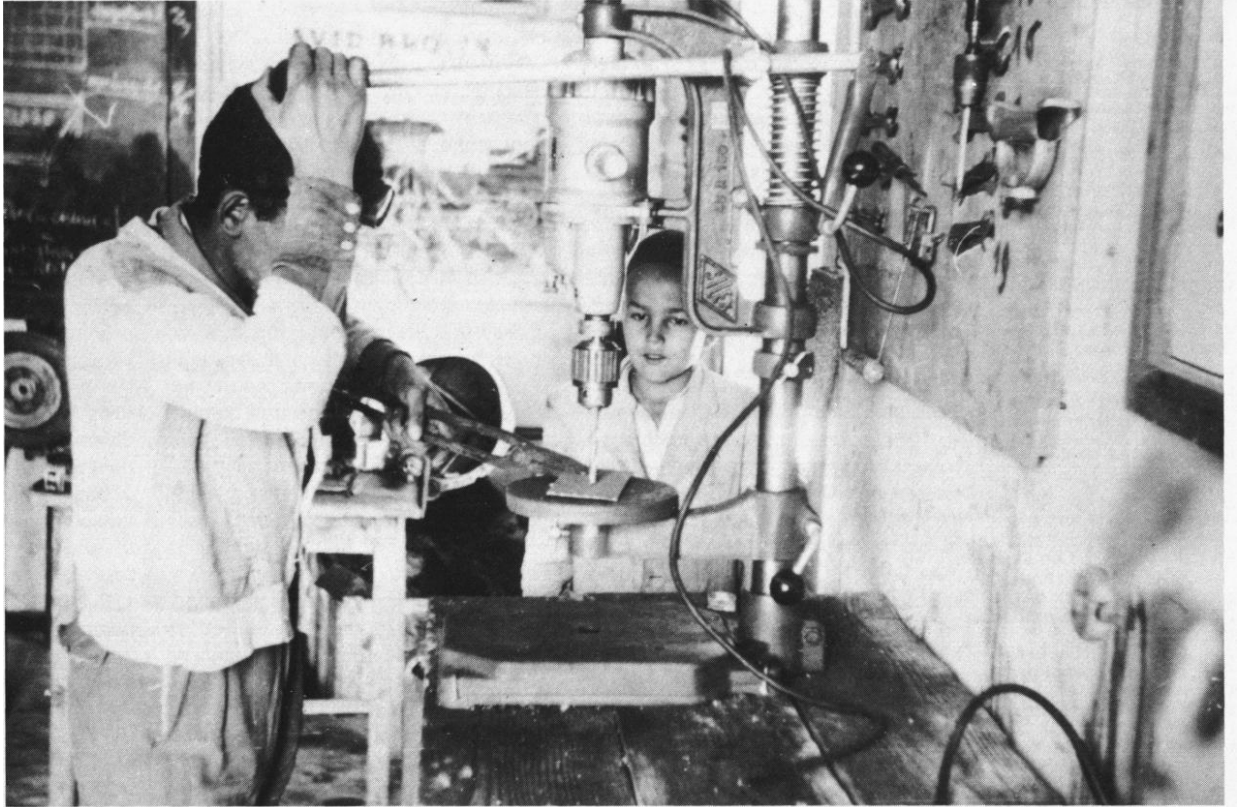
Il faut préciser que dans un premier temps les collaborations sont nées de rencontres fortuites, de relations individuelles, à la suite d'une conférence, d'un article ... Pas de projet concerté résultant de débats d'idées ou d'accords tactiques entre organisations. Par la suite, et par la suite seulement, l'AJAAS (Association de la jeunesse algérienne pour l'action sociale)<sup>14</sup> eut pour rôle d'impliquer organiquement les mouvements dans des actions combinées.

Ce qui aurait pu rester sans lendemain a été ancré dans la durée, aspiré, pourrait-on dire, par la demande et le dynamisme des populations locales (ces soi-disant asociaux, croupissant dans leur misère parce qu'ils s'en accommodaient et en étaient finalement responsables) qui entraînaient toujours plus avant ceux qui ne voulaient pas décevoir leur confiance. Et qui avaient le sentiment d'obéir, ce faisant, à une urgence absolue.

Dans l'action de solidarité concrète avec les plus pauvres, "ceux qui croyaient au ciel" - et à des ciels différents - et "ceux qui n'y croyaient pas" ont expérimenté la solidarité entre eux, plus forte parfois qu'avec leur organisation d'origine, restée en retrait.

Fin octobre 1955 advint la création du service des Centres Sociaux qui reprenait à son compte ce qui avait été ébauché ponctuellement dans le bénévolat, dans l'improvisation et l'isolement, en y apportant des moyens, une systématisation et une continuité qui faisaient jusqu'alors défaut. Et en le planifiant à l'échelle du pays.

Il n'est pas étonnant qu'il ait choisi pour ses deux premières implantations, d'officialiser les créations privées dans les bidonvilles de Bel-Air et de Boubou-



Centre social de KHORBA.  
L'atelier "fer".

15. *Le Service des Centres Sociaux en Algérie*, p; 12-13 (doc. 12).

16. *Bulletin des Centres Sociaux*, n°12 (doc. 15).

17 Feraoun, Mouloud. - *Jours de Kabylie* (cité dans *le Bulletin des Centres Sociaux Educatifs*, n°14, p. 12 (doc. 15).

18. Probablement par des "Marsiens" (ou "Marsistes"), l'équivalent algérien des "Résistants" du mois de septembre".

19. *Le Harem et les cousins*, pp. 20-21 (doc. 4).

20. L'analyse de ce phénomène est l'objet du premier livre de G. Tillion : *L'Algérie en 1957*. écrit d'abord à l'intention de ses camarades de déportation, pour leur expliquer la genèse de ce qu'on appelait encore les "événements" d'Algérie. Les circonstances et l'origine de sa mission sont décrites dans l'introduction qu'elle ajoute, en 1960, à *Algérie en 1957*.

Bérardi<sup>3</sup> ; et qu'il ait recruté parmi les premiers "ceux qui, avec plus de foi que de moyens, avaient entrepris cette tâche d'éducation de base désormais confiée aux Centres Sociaux. Depuis dix ans, depuis 1945, se multipliaient les efforts, officiels et privés et maintes expériences faites alors ont été comme le germe du nouveau service. C'était l'action **d'oeuvres privées**, de bonnes volontés regroupées dans des associations ; souvent appuyées sur l'initiative et le dévouement d'une assistante sociale de secteur, elles portaient leur effort soit sur les collectivités urbaines des bidonvilles (Entr'aide populaire familiale, Travailleurs sociaux d'Hussein-Dey, etc...) soit sur des collectivités rurales (mouvements familiaux ruraux) et, avec de médiocres ressources et de modestes subventions, luttèrent contre l'ignorance, la misère et le manque d'hygiène. C'était l'action des **mouvements de jeunesse** dont les meilleurs éléments se regroupaient au sein de l'AJAAS (Association de la Jeunesse Algérienne pour l'Action Sociale) et ouvraient dans les bidonvilles des cours d'adultes, des consultations médicales et des secrétariats sociaux. Le Service Civil International mérite, parmi ces mouvements, une place à part, organisant des chantiers dans les bidonvilles ou en plein bled, regroupant des jeunes bénévoles de tous pays,

unissant dans un même désir d'être utiles aux collectivités locales les jeunes Algériens à des métropolitains et à des étrangers, il créa, même lorsque ses réalisations n'étaient pas spectaculaires, un état d'esprit, un besoin de servir qui a profondément marqué tous ceux qui participèrent à ses entreprises et les populations mêmes auprès desquelles il menait son action."<sup>15</sup> C'est en ces termes que M. Aguesse, le directeur du Service des Centre Sociaux rendait hommage à ces "éclaireurs". Mais, parmi tous, "le précurseur essentiel, c'est l'Instituteur, l'Instituteur du Bled qui, depuis la création de l'Ecole en Algérie, avait été le modeste et véritable artisan (souvent le seul) du progrès économique et social du village. Dès la fin du XIXème siècle, il avait inventé l'Education de Base aussi naturellement que M. Jourdain la prose."<sup>16</sup> "Les premiers instituteurs fabriquèrent de la bonne terre dans leur jardin et, dans les classes, ils cultivèrent les petites cervelles éveillées mais absolument sauvages. Entre ces deux tâches essentielles, il y en eut d'accessoires qui se multiplièrent à l'infini. Il fallut soigner les malades, écrire et lire des lettres, dresser des actes, donner des conseils, arbitrer des conflits, intervenir, aider, secourir. Pour finalement mériter ce titre de *cheikh* qui est, dans l'esprit de tous, un titre de noblesse. Non

de vaine supériorité mais tout d'obligations impérieuses : le seul hommage que l'ignorance puisse rendre à la science."<sup>17</sup>

Ceux qui depuis des années avaient oeuvré dans l'obscurité en se heurtant à l'indifférence voire à l'hostilité, qui avaient mesuré combien leurs pauvres moyens étaient dérisoires face à l'énormité des besoins et leur urgence, accueillirent la création du Service des centres sociaux avec un immense espoir. Ils voyaient reconnaître une approche et des objectifs qu'ils avaient plus ou moins dégagés et expérimentés dans l'action et que résumait alors la notion d'éducation de base, étendard du nouveau service. La dimension et l'urgence du problème s'y voyait officiellement reconnue et la volonté politique d'octroyer des moyens à la mesure des besoins était affirmée au plus haut niveau. Les précurseurs avaient rempli leur office. Commençaient maintenant l'histoire des Centres Sociaux.

Mais aussi celle de la guerre qui n'osait pas encore dire son nom, et qui allait tout balayer dans un énorme raz-de-marée, rendant dérisoires à leur tour les barages que les Centres Sociaux tentaient d'édifier (dix ans plus tôt auraient-ils pu changer le cours des événements).

Cette guerre allait exercer de terribles contraintes sur les hommes, les arra-

21. *L'Afrique bascule vers l'avenir*, p. 9 (doc. 2).

22. *Ibid.*, pp. 9-10.

23. Notes manuscrites ou dactylographiées (doc. 18).

24. Dans ce discours, J. Soustelle proclame la nécessité "de donner l'assaut à l'ignorance grâce à des missions culturelles riches non seulement de savoir mais aussi de sympathie...", cité par le Comité algérien pour l'éducation de base (doc. 18).

25. *L'Afrique bascule vers l'avenir*, p. 11 (doc. 2).

25bis) *Id.*, *Ibid.*, p. 170-171.

26. Dans la littérature de cette époque, c'est le terme de "settlement" qu'on rencontre le plus souvent.

27. C'est Charles Aguesse, futur directeur du service qui a suggéré à G. Tillion le terme de "Centre Social" lequel était alors peu usité en Algérie. On le trouve dans un recensement établi par le Gouvernement Général en mai 1952 puis en juin 1955, pour alimenter la contribution française à la session du Conseil Economique et Social des Nations Unies. Rien de ce qui existait alors en Algérie ne semblait correspondre aux définitions onusiennes, d'inspiration anglo-saxonne<sup>26</sup> ; sont cités quelques organismes "se rapprochant des centres sociaux" (1952), "dont l'activité répond le plus à la définition des centres sociaux" (1955) mais leur nombre est si faible qu'on leur ajoute tous les organismes médico-sociaux (dispensaires, PMI, crèches). Quant à la participation de la population, pierre de touche du label, "une grande partie de la population ne peut guère être que bénéficiaire de ces œuvres sans participer d'une manière effective à leur fonctionnement, faute de moyens matériels et d'éducation sociale suffisante." (Lettre du Secrétaire général du Gouvernement général, n°5504 du 17 juin 1955 - doc. 18). Pourtant cette participation était déjà effective en des lieux où le niveau soi-disant requis n'était pas atteint, tels les bidonvilles de Bérardi-Boubou (et surtout de Bel-Air où des comités de quartier collaboraient avec les travailleurs sociaux pour améliorer les conditions de vie et gérer l'action de ce qui, sans s'appeler encore centre social, en était l'ébauche et allait devenir les deux premières implantations du service en gestation.

28. En 1955, les enfants musulmans d'âge scolaire non scolarisés sont près de 1 700 000. A Alger, deux enfants musulmans sur trois fréquentent l'école ; dans certaines communes mixtes, un sur 70. in *Projet de scolarisation totale de l'Algérie*, déc. 1955, ronéoté, p. 7 (doc. 18).

chant au jardin de leurs préférences, rejetant certains vers des destins de héros ou de victimes qu'ils n'auraient peut-être pas voulus, mais qu'ils assumèrent à l'avance en faisant l'option d'être solidaires des plus pauvres. Parmi eux, cinq jeunes aux trajectoires ultérieures différentes, mais dont l'issue fut identiquement tragique, cinq jeunes "précurseurs" qui s'étaient retrouvés dans le même engagement bénévole, au service des habitants du bidonville de Boubou-Bérardi où ils travaillèrent ensemble ;

Rachel Jacquet, volontaire du Service Civil International, morte d'épuisement en 1955, après quatre années de bénévolat à l'école des filles. Simone Chaumet-Tanner, volontaire du Service Civil International, la première animatrice de l'école de garçons, assassinée avec son mari, en mai 1962, par des Algériens<sup>18</sup> à la Bouzaréah, près d'Alger.

Rachid Amara, Mohammed Lounis, Mustapha Sabour, tués au maquis, ils avaient été, en 1956, parmi les premiers étudiants à rejoindre les Centres Sociaux éducatifs. Les premiers, ils l'avaient été aussi, en 1951, à venir au bidonville pour y tenir le secrétariat social et des cours d'adultes.

D'autres continuèrent simplement leurs tâches, d'humbles tâches mais dans un contexte où il était tout sauf anodin, où il était parfois héroïque de le faire.

Parmi ces précurseurs emportés dans la tourmente de la guerre, une association, l'Entraide Populaire Familiale, continue d'oeuvrer dans l'Algérie d'aujourd'hui, ayant adapté son fonctionnement aux changements institutionnels et ses activités à l'évolution des besoins. Ses interventions modestes à l'échelon d'un bidonville ont permis d'impulser aux dimensions de tout le pays, et même au-delà de ses frontières, une prise en charge des enfants handicapés mentaux reconnue comme exemplaire.

## La fondation des Centres Sociaux par Germaine Tillion

### Les circonstances

En décembre 1954, Germaine Tillion retrouve, après quinze ans d'absence, un pays qu'elle connaissait de l'intérieur pour avoir vécu sept années durant entre 1934 et 1941, au fin fond des Aurès. De son regard d'ethnologue elle avait décortiqué les mécanismes de la vie sociale et de l'économie, elle avait

acquis une compréhension profonde et personnelle des structures et des valeurs des groupes humains au milieu desquels elle avait vécu, de la manière dont ils s'intégraient ou plutôt des raisons pour lesquelles ils s'intégraient si mal dans un ensemble dénommé Algérie. Elle "avait approché de près le malheur des hommes" et avait encore affiné sa "grille de déchiffrement" dans la Résistance et la déportation "entre 1940 et 1945, dans la fraternité du grand danger, auprès de gens de toutes origines, de toutes formations, mais qui tous avaient réellement envie de comprendre, qui supportaient des choses très dures à supporter, et qui voulaient savoir pourquoi."<sup>19</sup>

Quant elle revient en Algérie, à l'appel du Professeur Massignon, fin 1954, elle est frappée par la détérioration de la situation de ceux qu'elle avait connus, par la "clochardisation" de la paysannerie autochtone<sup>20</sup>. Les champs et les cheptels se sont amenuisés, les rations alimentaires ont chuté, l'exode en métropole ou dans les villes d'Algérie est souvent le seul moyen de survie. Le Centre National de la Recherche Scientifique, dont elle dépend, ayant accepté en février 1955 de la mettre à la disposition du Cabinet de Jacques Soustelle, nommé gouverneur général de l'Algérie le 25 Janvier par le Président Mendès-France, elle se consacre à réunir les éléments d'un dispositif qui puisse "enrayer pratiquement cette misère fatale dont la progression (l')épouvantait."<sup>21</sup> J'y avais rêvé bien souvent, depuis des années, ... J'avais cherché alors, assise sur une natte à côté des chefs de famille, une défense contre les méchancetés de la nature et les malices de l'administration".<sup>22</sup> G. Tillion ébauche différents projets, multiplie les notes traitant du remembrement des terres, de la faim dans les campagnes, des extravagants profits des propriétaires du sol dans les bidonvilles, de l'architecture des cités de recasement, du taux de l'usure, de la spéculation sur l'orge, de la prévarication dans l'administration, des défaillances et des absurdités de l'aide médicale gratuite, des disparités que dissimulent les taux généraux de scolarisation ou de prévalence tuberculeuse.

Une réglementation amendée, de nouvelles structures administratives, des crédits supplémentaires sont nécessaires ; ils n'apporteront cependant de solution durable que si la population est dans son ensemble, en mesure d'en tirer profit, en sortant des routines en adoptant de nouvelles techniques, en cessant d'être sans défense face aux

exploiteurs de tout acabit. Il faut certes investir, créer des emplois, mais il faut en même temps "créer une main-d'oeuvre pour ces débouchés ; l'absurdité consisterait à ne pas coordonner ces deux actions."<sup>23</sup> La lutte contre le sous-développement passe par la formation car sans elle les autres moyens sont voués à l'échec.

C'est donc une vaste entreprise de formation que G. Tillion va s'employer à définir et mettre en place au cours du premier semestre 1955. Projet ambitieux puisqu'il s'agit de "fournir à la population l'ensemble des moyens de progrès nécessaires pour accéder au niveau économique supérieur" de la population des "...ouvriers sans emploi, ...des paysans sans terre ... deux mondes solidaires : il n'est pas possible d'espérer soulager l'un en ignorant l'autre."<sup>23</sup>

Elle multiplie les rencontres avec des personnages officiels bien sûr, mais plus encore avec les gens du terrain, ceux qui, dans le service public ou dans le privé, ont entrepris quelque chose au bénéfice des plus déshérités dans le bled ou dans les bidonvilles, presque tous ceux et presque exclusivement ceux qui ont été mentionnés plus haut comme précurseurs. Elle enquête sur le terrain, passant trois mois dans les tribus de l'Aurès, visite des réalisations, confronte ce qu'elle recueille avec les données officielles, évalue les lacunes, fait débloquenter des subventions, commande des monographies, ... et ce faisant, elle identifie ceux et celles qui vont pouvoir donner vie à son projet (le choix de ces fondateurs est pour elle d'une importance primordiale) sous une forme qui reste à préciser.

### Les orientations et les choix

Service itinérant ? C'est ce qu'avait souhaité le Gouverneur Général en lui demandant d'étudier pour l'Algérie un organisme à l'image des missions culturelles qu'il avait vu fonctionner au Mexique, projet qu'il avait mentionné dans son premier discours devant l'Assemblée Algérienne.<sup>24</sup>

A sa demande G. Tillion étudie ce que pourrait être la composition de telles missions, leur rayon d'action, la fréquence et leurs moyens de tournées, et résume radicalement cette formule. Ce qui est requis pour l'heure, c'est une implantation solide qui exige une familiarité réciproque avec la population, longue et difficile à établir. Les équipes "circulantes" pourront doubler les activités à demeure quand le rayon d'action est très étendu et, de fait, plusieurs centres

ruraux seront renforcés par des annexes itinérantes.

Elle s'arrête donc à l'idée d'EQUIPES SEDENTAIRES et à une structure qui s'appellera CENTRE SOCIAL "par répugnance pour les sigles"<sup>25</sup> et parce que "ce terme couvre assez précisément l'ensemble des activités qui doivent être coordonnées pour le constituer. Il n'évoque pas de précédent fâcheux."<sup>27</sup>

Dans les différentes versions où s'ébauchent les textes fondateurs, l'accent est tantôt mis sur telle exigence de fonctionnement ou de recrutement, tantôt sur tel besoin de la population. Mais constamment reviennent les points suivants qui seront repris et développés dans tous les textes de référence du service et qui orientent son action jusqu'au bout.

Un milieu ne peut évoluer qu'en bloc : de la base doit pouvoir germer une élite jusqu'aux plus hauts niveaux et celle-ci doit rester solidement ancrée à sa base, sous peine de parasiter le milieu dont elle est issue, s'il n'est pas en mesure de la contrôler et de la soutenir tout à la fois. "L'évolution distribuée parcimonieusement à des individus et non à des milieux n'est pas un élément de progrès car elle coûte finalement très cher à la société qui la subit."<sup>23</sup> "L'objectif en effet doit être à la fois de créer des élites et de faire évoluer des masses."<sup>25bis</sup>, d'assurer à tous une éducation de base (que G. Tillion dénomme parfois enseignement express, instruction accélérée) et d'aller vers la scolarisation totale : "Nous nous imposerons l'obligation de rattraper le plus grand nombre possible de générations et, dans chaque génération, de n'exclure personne."<sup>23</sup>

C'est donc pour l'ensemble des enfants et des adolescents qui n'ont pas trouvé place à l'école primaire<sup>28</sup>, en même temps que pour leurs parents exclus de l'emploi professionnel et de la vie moderne, c'est pour tous ces laissés pour compte du progrès que les Centres Sociaux vont être créés.

La mission officiellement dévolue par les textes au service créé quelques mois plus tard sera de promouvoir l'éducation de base<sup>11</sup>, ce qui orientera ses efforts en priorité vers la promotion collective. Il aura à assurer à tous "le minimum vital" permettant de ne pas rester totalement à l'écart du monde moderne, premier palier conduisant ceux qui pourront les atteindre aux autres niveaux de la pyramide du progrès (l'école, le collège, l'université, le secteur moderne de l'économie, ...)

Pari énorme qui n'a de chance d'être tenu que si une authentique coordina-

tion s'instaure avec les autres institutions et que justifie en outre le refus de gaspillage "encore plus intolérable quand les besoins sont immenses, comme c'est le cas en Algérie."<sup>23</sup> Il importe donc que l'action des centres sociaux soit concertée et coordonnée avec celle des services techniques : Santé, Agriculture, Travail, et bien sûr, Education Nationale, par l'harmonisation des programmes, par des mises à disposition de locaux et de personnel, par des inspections fonctionnelles de techniciens qui compléteront sur le tas la formation des agents. Un arrêté du 26.01.1957 officialisera les rapports avec la Santé Publique. Quant à l'articulation du centre social et de l'école primaire, c'est elle qui doit rendre possible la scolarisation totale, projet qui sera repris dans l'ordonnance du 20 août 1958, laquelle marquera un tournant dans la vie des centres sociaux auxquels<sup>29</sup> était ajouté, un an plus tard, le qualificatif d'"Educatifs".

Educatifs, les centres sociaux le seront pleinement dès leur création, mais avec pour objectif immédiat **d'élever le niveau de vie de la population**, objectif indissolublement lié à celui **d'accroître la somme des connaissances utiles**, en même temps qu'à celui **d'améliorer l'état de santé**.

Le cercle vicieux de l'ignorance, de la misère et de la maladie ne peut être brisé que par l'attaque conjuguée du progrès économique, de l'action sanitaire et de l'éducation. "On fait évoluer un individu ou une population à la condition d'accroître son revenu et d'élever simultanément son niveau de culture. Si l'on fait l'un sans l'autre, l'échec est assuré."<sup>23</sup> Le professionnel de la santé, de l'agriculture, des métiers du bois ou du fer, de l'économie domestique figurent, dès l'origine, au même titre que les "désalphabétiseurs" dans la liste des personnels du Centre Social où la salle de soins, le secrétariat social, les ateliers, le jardin, le poulailler ou les ruches sont les indispensables prolongements de la classe d'alphabétisation. L'acte éducatif et le service concret constituent les volets inséparables d'une intervention conjuguée et ils se potentialisent l'un l'autre. L'interaction de l'éducatif, de l'économique et du social allait devenir un point nodal de la méthodologie des centres sociaux, porteur d'innovations pédagogiques et dont les prolongements ont été féconds bien que rarement identifiés comme tels.

L'approche globale postule la polyvalence, et la polyvalence l'équipe. "L'éparpillement des activités condamne

à une inefficacité totale ou partielle." Le constat a été maintes fois répété que les meilleurs projets s'épuisent comme l'oud dans les sables, faute d'une densité ou d'une fréquence d'interventions suffisante. "Le pire des gaspillages c'est de ne pas donner assez ... Il faut donner aux gens le nécessaire ou les laisser tranquilles"<sup>23</sup>

**Pas de saupoudrage**, donc : l'agent pour mille habitants, soit une équipe de 7 (6 agents, plus le directeur ou la directrice) représentant un éventail de compétences qui garantissent la polyvalence du centre pour répondre aux besoins d'un secteur de sept mille personnes environ, correspondant à la population de trois à quatre douars ou d'un bidonville ; à l'horizon des années soixante, l'ambition est de mettre mille centres<sup>30</sup> au service des 7 millions d'Algériens qui sont enlisés dans le sous-développement. G. Tillion a mis la barre très haut. Mais pour apprécier l'effectif du centre social à sa juste proportion, il est nécessaire de rappeler qu'il a vocation à s'installer dans les zones les plus démunies, là où n'existe le plus souvent aucune autre institution. Le personnel du centre est donc appelé à remplir tout à la fois les fonctions d'instituteur, de moniteur agricole, d'infirmier, de pécultrice, de monitrice d'enseignement ménager, de guichetier des caisses d'assurance sociale ou même de l'état-civil...

**Une double compréhension** est nécessaire à la bonne orientation des Centres Sociaux. Il faut être compris de la population qu'on veut développer ; cela relève de la bonne pédagogie, donc, d'une bonne relation. Il faut aussi la comprendre, c'est-à-dire connaître ses ressources (qui ne doivent pas être mises en danger par des programmes inappropriés) ses besoins et ses aptitudes, et cela implique de vouloir sincèrement lui venir en aide.

C'est la raison pour laquelle un niveau élevé de qualifications doit être exigé du personnel dans son ensemble et, d'abord, des directeurs de centres : maîtrise professionnelle, connaissance du pays, expérience de travail, caractère et bon sens.

Il faudra par ailleurs que la compréhension et le soutien par la population de l'action entreprise puisse se concrétiser dans des associations participatives. Mais redoutant que ce type d'exigence ne soit ressenti comme une pression ou ne donne lieu à des simulacres (elle a l'expérience des djemaas fantoches et des élections truquées), G. Tillion recommande trois années préalables de familiarité avec le terrain avant de susci-

29. Décret du 30 juillet 1959.

30. L'ordonnance du 20.08.1958 fixera l'objectif à 700 centres en 1966. En 1962, à l'Indépendance, 125 centres environ auront été construits.

31. *Le Service des Centres Sociaux en Algérie*, p; 17 (doc: 12).

32. Dès le premier *Bulletin des Centres Sociaux*, un ou plusieurs articles son rédigés en arabe, la plaque apposée à l'entrée du service est aussi bilingue, ce qui est plus qu'inhabituel à l'époque.

ter de telles associations.

La structure d'accueil de ce projet doit être **l'Education Nationale**. Non que celle-ci soit, dans la logique de l'administration, la mieux située pour assurer la coordination avec d'autres forteresses publiques tout aussi jalouses qu'elle de leurs prérogatives et de leur territoire (cette coordination "reste une question essentielle, encore mal résolue, (ou mal posée)" reconnaît-on trois ans après le démarrage<sup>31</sup>). L'insertion à un niveau plus élevé, plus proche du pouvoir permettrait de balayer les obstacles administratifs, d'obtenir plus facilement et plus vite les moyens nécessaires pour répondre à l'urgence de la situation. Cette éventualité ne fut pas totalement écartée, puisqu'il fut question d'une Commission des Centres Sociaux, puis d'un Comité de Coordination qu'aurait présidé le Gouverneur Général. Mais c'aurait été se faire l'otage des aléas politiques.

La Direction générale de l'Education Nationale, *a contrario*, est au maximum de distance du pouvoir exécutif d'Alger, puisqu'en vertu de l'article 47 du Statut organique de l'Algérie, c'est un des deux services locaux à ne pas être placé sous l'autorité du Gouvernement Général. Elle relève directement des services de la rue de Grenelle. Inconvénient au plan de l'efficacité immédiate, mais jugé atout décisif par sa fondatrice parce que garant de sa liberté de pensée et de son indépendance politique.

### **Charles Aguesse Premier Directeur du service des Centres Sociaux**

L'Education Nationale est en effet pénétrée d'une longue tradition éducative en Algérie, qui en fait, on l'a vue, un des précurseurs des Centres Sociaux et le principal vivier où puiser les futurs chefs de centres... et le futur directeur du service, Charles Aguesse, chef du service des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire qu'il a créé en Algérie en 1945 à la demande de Jean Guéhenno. Il s'y est acquis la réputation d'un humaniste. Il a été à l'origine d'événements d'une haute tenue culturelle, telles les Rencontres de Sidi-Madani où de novembre 1947 à mars 1948, il a réuni écrivains et artistes des deux rives de la Méditerranée, d'Albert Camus à Francis Ponge, de Mohammed Dib à Jean Cayrol, d'Emmanuel Roblès à Brice Parain, Gabriel Audisio, Louis Guilloux, Michel Leiris, Jean Sénac, ... par la voix desquels dialoguent les cultures française, arabe, berbère. Il a organisé la diffusion de ces cultures

jusque dans les villages reculés, par des tournées théâtrales, des émissions culturelles radiophoniques dans les trois langues<sup>32</sup>, par des expositions de peinture, des bibliothèques circulantes, par l'organisation de chorales, de voyages culturels, ... Il a été également attentif à des activités moins prestigieuses, comme l'alphabétisation et le travail social, à la prise de responsabilité et à l'esprit de service dans les mouvements de jeunesse. Beaucoup d'entreprises bénévoles, dans les bidonvilles et ailleurs, n'auraient pas mené à terme leurs réalisations sans la subvention minime et néanmoins décisive que leur accordait le Chef du Service des Mouvements de Jeunesse, avec, en plus, le réconfort de son approbation. Il en connaissait bien les militants qui, de même que les Instructeurs de l'Education Populaire, étaient susceptibles de fournir au nouveau service un contingent d'éléments déjà aguerris au travail de terrain, motivés, ouverts à une collaboration multiforme et connaissant le milieu.

## **Brève histoire du Service des Centres Sociaux**

### **Les premiers pas du service**

Le 20 octobre 1955, le Gouverneur Général de l'Algérie signait l'arrêté créant le Service des Centres Sociaux<sup>33</sup>. Texte lapidaire qui définit le groupe-cible : sans considération d'âge, "les éléments masculins et féminins de la population qui n'ont pas bénéficié ou ne bénéficient pas de la scolarisation" (en fait 80 % des habitants du pays); - la mission : "mettre à la disposition de ces populations" "une éducation de base" (avec une mention spéciale à l'éducation agricole), "un service d'assistance médico-sociale polyvalent<sup>34</sup>, l'objectif général étant d'oeuvrer au "progrès économique, social et culturel" des populations concernées. - les moyens : "des cadres spécialisés dans les différentes techniques de l'éducation" travaillant dans des "centres sociaux urbains et ruraux", ceux-ci au sein de la Direction Générale de l'Education Nationale en Algérie, se trouvant placés sous la direction de M. Aguesse.

Des centres sont immédiatement créés "en élargissant et officialisant l'effort entrepris par des oeuvres privées" à Bouboula-Bérardi et à Bel-Air<sup>35</sup>. Avec des équipes renforcées et des activités étendues à de nouveaux champs, ils deviendront terrains de stage pour le personnel à former. Ce seront les pre-

miers d'une série d'implantations "parmi les populations péri-urbaines des bidonvilles et des cités de recasement", à Alger majoritairement (onze centres en 1957 : à la même date, cinq centres sont en création dans trois autres grandes villes).

En zone rurale, la plupart des centres sont d'abord installés dans la vallée du Chelif<sup>14</sup> en liaison avec une importante opération des services de l'agriculture et de la reconstruction (suite au premier séisme d'Orléansville). D'autres sont implantés au pied de l'Atlas blidéen<sup>3</sup>, en Kabylie<sup>1</sup>. Deux ans après la signature du décret, 28 centres sont ouverts, 7 sur le point de l'être.

Dans le même temps, près de trois cents moniteurs et cadres ont dû être formés. Les premières journées d'études où, dans une joyeuse effervescence a été élaborée une Charte, fixant les principes d'actions, les grandes lignes du programme et de la méthodologie, ont eu lieu, dès décembre 1955, le premier stage de formation de moniteurs, en février 1956. D'autres suivront régulièrement, certains en Métropole, bénéficiant de concours d'une rare qualité (Ecole normale supérieure de St Cloud, UNESCO et Commission française pour l'UNESCO, Institut national d'éducation populaire, Résidences sociales<sup>36</sup>...; la plupart organisés sur place par le Service, d'abord à El Riath, puis à Tixeraïne qui, en 1960, devient "Centre de Formation pour l'Education de Base". C'est aussi un lieu de recherches (dont la priorité a été affirmée dès les premiers temps de service) où sont conçues dans un va-et-vient constant avec le terrain, des méthodes nouvelles pour l'alphabétisation et pour toutes les missions du Centre Social (ateliers, éducation sanitaire et sociale,...). De multiples outils pédagogiques qui ont recours aux tous nouveaux auxiliaires audio-visuels sont fabriqués, diffusés, expérimentés dans les centres. La novation, l'intelligence et aussi la beauté des productions mériteraient plus que ce qui en est dit ici et que soit mise en évidence leur filiation avec des réalisations prestigieuses ultérieures. Bref, une recherche sur la pédagogie des centres sociaux vaudrait d'être entreprise.

### **De 1959 à l'indépendance de l'Algérie**

L'extension des zones d'insécurité, la lourdeur des procédures administratives freinent les nouvelles implantations. Néanmoins, au premier semestre 1959, soixante-cinq centres sont en fonctionnement.

33. Publié au *Journal officiel de l'Algérie* du 4 novembre 1955.

34. Les rapports du Service de la Santé publique avec celui des Centres Sociaux seront définis ultérieurement, par l'arrêté du 26 janvier 1956.

35. Voir ci-dessus : les précurseurs.

36. Dans le programme des sessions organisées à Levallois-Perret, grâce à Mlle Gaugué, on trouve les interventions de G. Balandier, P.-H. Chombart de Lauwe, A. Barjot, Gilles Ferry, P. Rivenc, Amélie Dubouquet et Mme Niox-Château, Ruth Liberman, Moscovici... (doc 18).

37. *Le Service des Centres Sociaux en Algérie. Informations véridiques et critiques objectives.* - /1959/, ronéot., p. 2 (doc 18).

38. Voir notamment l'éditorial du n°12 du *Bulletin des Centres Sociaux*, d'août 1959 (doc. 15).



**Centre Social de KHORBA.**  
**Distribution de lait.**

39. Tillion, Germaine. "..." - *Démocratie* 60 (avril) 1960 ; article auquel sont empruntés les faits ci-dessus relatés.

40. Tillion, Germaine : *Ibid.*

41. Enquête de Hossein Djebrane sur les Centres Sociaux. in *Le Journal d'Alger*, IX, 26-27 juill. 1959 (doc. 16).

42. Le décret du 26 mars 1956 oblige les services publics à recruter des Français-Musulmans dans la proportion minimum de la moitié des emplois.

43. Créées un mois avant les Centres Sociaux, par l'arrêté gubernatorial du 5 septembre 1955.

44. Par exemple, le Centre de Mahieddine (voir l'enquête du *Journal d'Alger* des 26-27 juillet 1959). Faut-il rapporter à de tels mots d'ordre la lenteur du démarrage de la plupart des centres, hormis ceux où une activité militante avait précédé ? Il s'agit plutôt des difficultés inhérentes à toute action d'éducation de base, accrues des suspicions liées à l'état de guerre.

C'est beaucoup et encore trop peu pour répondre aux exigences de l'ordonnance du 20 août 1958, qui prévoit soixante nouvelles créations par an, puis de monter encore le régime pour atteindre sept centres implantations en 1966. "Relative au plan de scolarisation et d'éducation de base en Algérie", cette ordonnance, qui dégage d'importants crédits, met l'accent sur la liaison entre la scolarisation totale et les centres sociaux (ce qui était inclus dans les projets initiaux de G. Tillion). Liaison par assimilation ou par complémentarité ?

C'est en étant différent et complémentaire, complémentaire parce que différent que le centre social peut aider l'école. En restant un premier palier (celui du "dégrossissage" et de l'acquisition des mécanismes, mais aussi celui de la découverte des motivations), il prépare et sélectionne des enfants pour l'école primaire, dont il consolide et amplifie l'action, par ailleurs, en oeuvrant à la promotion collective du milieu. Par conséquent, "il est vain et dangereux de compter sur lui pour faire exclusivement et complètement de la scolarisation"<sup>37</sup> (sous-entendu au rabais). Position défendue par la Direction du Service.

C'est l'autre interprétation qui prévaut avec le décret du 30 juillet 1957 : le directeur du Service est désormais placé sous l'autorité du Recteur d'Acadé-

mie, les inspecteurs, sous celle des Inspecteurs d'Académie. C'est dire que les centres sociaux sont appelés à consacrer toute leur énergie au service de la scolarisation totale.

Et, symbole non négligeable, le service est rebaptisé, devenant celui des Centres Sociaux Educatifs. Entre temps, en prenant pour prétexte (ou en suscitant ?) une campagne de presse, à l'occasion d'arrestations dans le service, Charles Aguesse est relevé de ses fonctions le 11 juillet, remplacé par un inspecteur d'Académie venant du Maroc, Marcel Lesne, auquel succédera Max Marchand, deux ans plus tard.

Le départ de Charles Aguesse et de ses proches collaborateurs, l'inflexion donnée par les nouveaux textes ont conduit plus d'un à redouter que soit abandonné ce qui faisait jusqu'alors l'originalité et la force du service (l'éducation et les moyens d'en tirer partie imbriqués dans une approche globale, la prise en compte de la population dans sa totalité, toutes générations confondues), que le centre social ne soit réduit à être qu'une "école au rabais" - ou, pire, qu'il devienne un instrument d'encadrement idéologique ou de récupération politique. Ces craintes ne se vérifièrent pas mais un tournant fut néanmoins pris dans l'orientation du service. La primauté de ce qui pouvait se chiffrer l'emporta sur la quali-

té des relations et des contenus, la volonté de s'inscrire comme un rouage dans la machine administrative sur l'esprit "pionnier et missionnaire" ; les recrutements furent de moins grande valeur. C'est le souvenir qu'en ont gardé des anciens et ce qui s'inscrit en creux dans les textes de la nouvelle direction<sup>38</sup>.

Mais la solidité des équipes déjà en place, leur conviction, les liens tissés avec leur public ont empêché que cette dérive ne les atteigne. L'action s'est poursuivie et étendue ; une soixantaine de nouveaux centres se sont adjoints aux premiers et ceci, malgré les persécutions dont les centres sociaux furent la cible.

### Les persécutions

L'assassinat de six inspecteurs en mars 1962 (relaté dans l'article du Dr. Aoudia) fut l'aboutissement paroxysmique d'un processus enclenché très tôt contre les Centres Sociaux et qui, d'arrestations en expulsions, amplifiées par des campagnes de presse désigna aux tueurs le bouc émissaire.

Deux vagues d'arrestations, l'une début 1957 au cours de la bataille d'Alger, l'autre en juin 1959, accompagnées d'expulsions et de sanctions administratives, furent exploitées par la presse d'Algérie. Elle eut recours à de piètres amalgames, mais qui se révélèrent à

45. Ce chiffre totalise les élèves des cours d'alphabétisation, de préformation professionnelle ou d'économie domestique (300 auditeurs réguliers en moyenne), les usagers du dispensaire (1 000 soins par mois) ou du secrétariat social (125 interventions par mois). (Statistiques 1960". - *Bulletin des Centres Sociaux Educatifs*, n°18, 2° trim. 1961, pp. 31-32. Le bulletin du 3° trimestre 1961, probablement le dernier, fait état de 41 centres prêts à fonctionner en octobre 1961, 18 en voie d'achèvement, 28 en cours de construction (n°19, pp. 43-44) (doc. 15).

46. En disposant de plus de place et de temps, il aurait été possible de recenser rétrospectivement des résultats dans la mémoire des acteurs ; jamais spectaculaires (y en a-t-il jamais dans l'éducation ?), mais qui marquaient des changements en profondeur ; par exemple, dans le domaine de la santé, non seulement une meilleure acceptation des traitements, mais une attitude plus responsable dans l'hygiène de l'habitat et de la vie quotidienne. Sans parler du nombre d'alphabétisés qui purent enchaîner sur une scolarité normale, même si elle était tardive, ou sur une formation professionnelle.

Il faut aussi signaler comme un résultat répondant aux objectifs - et il n'est pas mineur - l'intégration dans le Service des Centres Sociaux d'un nombre important de jeunes filles algériennes, alors que le travail féminin était rare 'en dehors des emplois subalternes comme celui de femme de ménage). En donnant l'image de la promotion féminine au service du développement, en tant que soignantes ou monitrices d'enseignement ménager, elles avaient valeur d'exemple dans le milieu, le leur et celui du centre. De même, le recrutement comme aides-moniteurs contractuels d'agents peu ou pas diplômés, mais riches de valeurs humaines, apermis de mobiliser leurs ressources au service des déshérités dont ils étaient issus et pour eux-mêmes, comme pour les jeunes filles, de trouver une place dans la société qui n'en avait pas prévue pour eux.

retardement mortellement efficaces.

Ainsi, dans son titre du 10 juillet 1959, "L'Echo d'Alger" associe-t-il aux centres sociaux "un réseau FLN, 802 arrestations, un atelier de bombes". Dans le corps de l'article, les agents des centres sociaux arrêtés ne sont plus que trente-quatre (dans un communiqué ultérieur ils ne seront plus que vingt-neuf) et le motif de leur arrestation est la collecte de médicaments. Quelques mois plus tard, cette "vaste" affaire se solde par 4 condamnations (3 à 8 mois de prison ; peines qui, à cette époque, ne rétribuent que de minimes infractions), tous les autres prévenus étant acquittés ou bénéficiant de non-lieu. De surcroît, il semble que les jeunes condamnés aient été entraînés dans cette affaire par un provocateur.

Entre temps, au lendemain de l'article annonçant la "découverte" du soi-disant réseau, le Directeur du Service, M. Aguesse, est démis de ses fonctions et quitte l'Algérie ; on annonce même qu'un général va prendre sa succession "Etrange opération qui semble avoir visé, non pas le FLN (que l'arrestation de (cinq) très jeunes gens, collecteurs de tubes d'aspirine, ne pouvait guère incommoder) mais un service de l'Education Nationale, fidèle aux traditions républicaines de la France, et refusant de participer à la "mise en condition" de la population algérienne."<sup>39</sup>

Il est probable que certains centres ont facilité des transmissions, qu'ils ont parfois servi de caches à des gens poursuivis, mais pas davantage que n'importe quel lieu public fréquenté par des Algériens (école, poste, centre de santé, transports, ...) Il y eut vraisemblablement un pourcentage similaire d'arrestations (avec leur corollaire de tortures et de "disparitions") dans d'autres collectivités publiques employant des Algériens Musulmans, (car "tout Musulman était suspect et tout Français fréquentant des Musulmans l'était également")<sup>40</sup> mais les mêmes faits ne furent pas exploités de la même façon au détriment du service employeur. De plus, compter dans son personnel près de 80 % de Musulmans constituait en soi une source de suspicion à l'encontre des centres sociaux<sup>41</sup>, alors même que c'était en application de la politique officielle qui se prévalait d'ouvrir désormais largement la fonction publique aux sus-dits.<sup>42</sup>

Au service officiellement chargé d'être en contact avec la masse musulmane et d'en assurer la promotion, on reproche de trop exactement remplir sa mission. Les réformes généreuses sont bonnes sur le papier, mais leur mise en oeuvre

met trop en évidence les réalités sociales, et qu'il est possible d'y remédier. Or, rien ne devrait être possible en dehors du maintien du *statu-quo*. L'attaque contre les centres sociaux s'inscrit dans une longue tradition de sabotage de toute tentative de réforme.

C'est la même logique qui, aux mêmes périodes, fait évincer, par d'autres, la directrice du centre-pilote de Bel-Air.

Aucune sympathie pour le FLN ne peut être reprochée à cette "Pieds-Noirs", mais peut-être de s'être trop bien battue pour l'approvisionnement en eau de son quartier<sup>43</sup> et d'être en général trop efficace. On se contentera donc de l'expulser en France et, comme des appuis inattendus font annuler cette décision, elle sera quand même déplacée plus tard dans un autre service, avec cette injonction : "doit être tenue hors de contact avec le monde musulman" !

Traités de "reparies" du FLN d'un côté, ils furent de l'autre regardés parfois avec méfiance. Des milieux algériens qui ne connaissaient les centres que de nom ou de loin purent entretenir contre eux le soupçon d'être le doublet des SAS (Sections d'administration spécialisée<sup>43</sup>, avec l'uniforme et le goup de protection en moins. S'ils remplissaient leurs objectifs - gagner la bataille du sous-développement - les Centres Sociaux ne risquaient-ils pas de détourner les Algériens de la lutte en supprimant, en partie, les raisons du combat ? Le FLN pouvait y voir une force à abattre comme tout ce qui entravait une guerre totale.

Des membres du personnel des Centres Sociaux furent les victimes du FLN : en 1957, Basta un moniteur algérien du centre de Mahieddine ; Gérard Wohlarth, directeur-adjoint, tué au Centre de Rovigo, en août 1958 ; le directeur du centre d'Aïn-Miila (entre Constantine et Batna) disparu dans le massif du Guerriou en septembre 1959 quelques jours après sa prise de service, le directeur d'un centre de la vallée du Chelif, tué sur la route.

Destins tragiques et injustes de ces jeunes hommes venus dans un esprit de service, happés par une mort d'autant plus absurde qu'elle ne leur était probablement pas destinée. Car à l'exception de Gérard Wohlarth peut-être, il semble que les deux autres ont été sur la route les cibles anonymes d'un terrorisme aveugle, et le premier, celui d'un règlement de comptes entre MNA et FLN. L'échelonnement dans le temps et la dispersion des lieux ne permet pas en

effet d'évoquer une offensive délibérée du FLN contre les Centres Sociaux, mais y eut-il d'autres menaces contre la vie des personnes ? Aucun élément ne permet d'apporter une réponse. A coup sûr, il y eut, et à plusieurs reprises des boycotts ou des mises en quarantaine qui, de toute évidence procédaient de mots d'ordre. Venaient-ils "d'en haut" ? (Trouvera-t-on jamais dans les archives du FLN quoi que ce soit concernant les Centres Sociaux ? C'est peu vraisemblable). Ils étaient plus probablement le fait de chefs locaux qui testaient ainsi les capacités de mobilisation de la population pour en prendre le contrôle en saisissant le prétexte de tel ou tel événement, davantage que pour s'attaquer aux structures ou aux activités. Ainsi, à Bel-Air, du jour au lendemain, les cours se vidèrent-ils de leur public, même l'ouvroir des fillettes (seul le dispensaire resta fréquenté) ; les moniteurs firent la grève perlée ; c'était fin octobre 1956, au lendemain de l'arraisonnement par la France de l'avion qui transportait les responsables du FLN. La directrice (qui devait être expulsée un peu plus tard) fit l'expérience de la quarantaine, ne trouvant plus que des portes fermées et des passants qui ne la saluaient plus. Tout redevint normal un mois plus tard, grâce au Comité de quartier. Des épisodes semblables se sont produits dans d'autres centres<sup>44</sup> sans que les activités aient jamais été longtemps entravées.

Ce qui se passait dans un centre était trop transparent pour que la population qui en était le témoin quotidien refusant longtemps sa confiance. La conviction de préparer positivement l'avenir l'emportait.

Après l'assassinat de son Directeur et des cinq inspecteurs le service se trouvait désorganisé à l'échelon central (objectif atteint !), puis sur le terrain au fur et à mesure que s'accéléraient l'exode des Européens et le retrait des Algériens dans un climat d'apocalypse. Mais des centres poursuivirent leurs tâches, jusqu'au-delà de juillet 1962, sans direction effective et en prenant de grands risques.

A la constitution du premier gouvernement algérien, le Service des centres sociaux fut absorbé dans le Ministère de la Jeunesse, des Sports et du Tourisme (dont A. Boutefflika fut le premier titulaire). La quasi totalité du personnel européen (qui représentait 20 % des effectifs, mais environ 50 % des cadres) avait quitté l'Algérie. Parmi les Algériens, certains cadres avaient reçu d'autres responsabilités, beaucoup de moniteurs avaient rejoint l'Education Nationale.

Quant aux bâtiments, ils devinrent Foyers d'Animation et de la Jeunesse.

### L'impossible bilan ?

Plus de cent vingt bâtiments construits, près d'un millier d'agents en activité, de nombreux outils pédagogiques créés et diffusés au service d'une pédagogie novatrice, un public effectif d'environ deux mille personnes par centre<sup>45</sup>. Au-delà de ces données sommaires, quel bilan faire de l'action menée ? Les alphabétisés se sont-ils appropriés réellement les outils du savoir ? Les jeunes des ateliers ont-ils trouvé des emplois ou un apprentissage complémentaire ? Le trachome a-t-il reculé ? Les ruches, les poulaillers et les coopératives artisanales ont-ils amélioré les ressources des familles ? Trois décennies de "développement" ont appris à être modeste et prudent ; le "décollage" des populations n'est pas nécessairement au bout des efforts les plus convaincus, ni des dispositifs les plus astucieux.

Le Service a certes enregistré dans son public des acquis techniques, une ouverture à la vie moderne, un éveil à de nouvelles exigences ; il a contribué à la promotion de son personnel et donné notamment une image positive de la mixité, le personnel féminin étant partout présent dans les centres<sup>46</sup>. Mais comment valider ce bilan en l'absence d'archives complètes et d'études menées avec un recul suffisant et, au premier chef, sans la durée indispensable à toute oeuvre éducative pour porter ses fruits ? Or, lorsque les Centres Sociaux ont cessé de fonctionner, le plus ancien avait six ans d'âge, trente-cinq d'entre eux quatre ans, un tiers des installations n'avait fonctionné que deux ans, et l'autre tiers était en train d'ouvrir. De surcroît, comment isoler un élément tel que les centres sociaux dans le grand chambardement de l'Algérie en guerre ? Quelle portée déchiffrable pouvaient-ils avoir dans le fracas des armes, alors que la violence s'en prenait parfois directement aux centres et ébranlait chaque jour l'équilibre déjà fragile des populations, remettant sans cesse en cause le travail la veille ?

La continuité de l'action éducative et sociale en dépit de la terrible pression qu'exerçait la situation sur les esprits et sur les coeurs constitue à elle seule un élément majeur du bilan. Les agents des Centres Sociaux - avec quelques autres - ont pris plus de risques que ceux, déjà grands, imposés par la guerre à la population, en faisant le va-et-vient de l'un à l'autre "monde" - celui des mechtas et

des bidonvilles, lieux de travail - celui de la ville européenne où se trouvaient pour certains leur résidence et, pour tous, les services centraux, les administrations et les autres pôles de leur fonction. Frontières longtemps tacites et immatérielles qui devinrent, fin 1961, véritables lignes de feu que certains s'imposèrent de franchir quotidiennement pour aller soigner ou donner des cours.

Non seulement continuité, mais constance dans la vitalité créatrice et dans la recherche d'une meilleure adaptation au milieu. Ce n'est pas une impression de repliement résigné, ni de désorientation que donne, jusque dans les dernières années le centre de formation qui continue d'affiner méthodes et outils pédagogiques<sup>47</sup> qui produit par exemple, en 1960, les premières émissions de télévision éducatives. La première assemblée générale des coopératives d'éducation de base en Algérie (conçues comme le prolongement économique des Centres) a lieu le 27 Juin 1961 ; les centres inaugurent de nouvelles activités, des coopératives artisanales d'installations électriques, de tricot, de laverie, de maraîchage, des stages de vendeuse, une campagne pour installer des fenêtres, ...

Constance aussi dans la convivialité à l'intérieur des équipes et avec les usagers. Un ministre (M. Herzog ?) était revenu d'une tournée en 1959 en disant n'avoir vu sourire des Musulmans que dans les Centres Sociaux. Jusqu'au bout, ceux dont les communautés étaient en train de se déchirer irrémédiablement, continuaient de travailler ensemble dans la confiance et probablement de se protéger mutuellement.

A quoi attribuer ces attitudes ?

Aux motivations et à la qualité des personnes, sans aucun doute. Car travailler aux Centres Sociaux dans la conjoncture de l'époque était un engagement à confirmer chaque jour. Comme dans tout groupe, il y eut certes des tensions, des rivalités, des rumeurs et jusqu'à de sourdes hostilités ; un éphémère Comité de Salut Public voulut s'arroger le droit de purger le Service de ses "éléments anti-français"<sup>48</sup>. Mais le glaive tranchant des événements extérieurs ramenait de force à l'essentiel, mettant les uns et les autres face aux enjeux et au pari sur quoi était fondé leur engagement ; ce qui les unissait envers et contre le malheur des temps, les provoquait à la solidarité.

Ces attitudes étaient aussi dans la droite ligne des fondateurs. Dès le premier texte, dès l'arrêté de création le ton est donné : le Service n'a d'autre finalité

que les populations elles-mêmes et leur progrès, il se met à leur disposition à travers des structures et des actions. Pas de codicille récupérateur.

Cette ligne sera tenue jusqu'au bout et il n'y eut pas deux langages, les consignes à usage interne furent toujours conformes au discours tenu publiquement.

Est-ce si étonnant de la part d'un service socio-éducatif ? A l'époque, ce l'était. Face aux rodontades de la littérature de combat (très largement répandue), "le Service des Centres Sociaux se caractérise par son humilité"<sup>49</sup> : ses objectifs ne sont pas grandioses, ni ses moyens fracassants : faire avancer un petit peu la masse des laissés pour compte sur la voie du mieux-être, grâce à l'auto-éducation. Les propagandes se saisissent de tout événement pour tenter de faire basculer dans leur camp ceux qu'elle appâtent d'une main. Le Centre social proclame sa neutralité : "Il situe son action sur le plan humain, sans la lier aux préoccupations politiques du moment et en refusant de faire le jeu des propagandes."<sup>50</sup>. Loin des mascarades de fraternisation, il oeuvre pour la fraternité : "Il s'agit pour l'équipe (du Centre Social Educatif)... d'assumer l'écrasante responsabilité qui fait du "savant" un éducateur, du clair voyant un guide ; du docteur un médecin, et de l'homme le frère des autres hommes."<sup>51</sup>

Ces exigences ne sont pas de simples pétitions de principe. On les retrouve monnayées au quotidien dans les directives au personnel, les comptes-rendus d'activités, les rapports de stages. Elles sous-tendent les choix méthodologiques et l'orientation des programmes : partir des aspirations et des besoins des populations, fonder toute entreprise sur leur adhésion libre et consciente, travailler avec et non pour.

Elles s'imprimèrent dans les us et coutumes du Service par la vertu de Charles Aguesse qui, répugnant à tout embarquement idéologique, s'employa à préserver dans son Service un espace de liberté. S'il ne parvint pas souvent à protéger son petit troupeau de la tourmente, il s'y essaya sans relâche et il fit don à ceux qu'elle emportait du talisman de la confiance gardée.

A une période où était réduit à n'être traité qu'en moyen ou en objectif de combat, le respect de l'homme apparaît en contraste comme le fil conducteur à travers les crises et les aléas, de toute l'histoire des Centres Sociaux. "Le premier effort que doit faire (le Centre Social) c'est d'inviter chacun dans ses

47. Seize émissions de télévision éducative, 59 de radio, 20 films fixes, des affiches (25), des brochures (22), un journal mensuel pour nouveaux alphabétisés. Et, à l'usage du personnel, 56 documents pédagogiques, un répertoire social, un bulletin trimestriel, tout cela produit et diffusé de 500 à 10 000 exemplaires en 18 mois entre 1960 et 1961. ("Des chiffres qui parlent". *Bulletin des Centres Sociaux Educatifs*, n°19, 3<sup>e</sup> trim. 1961, p. 37-41. (doc. 15).

48. Lettre du 1er juin 1958 émanant du Comité de salut public de l'Education nationale et signée d'un inspecteur des Centres sociaux (doc. 18).

49. Inhabituel dans la tradition administrative, c'est ce mot pourtant qui est constamment utilisé dans les documents du service (*Le Services des Centres Sociaux en Algérie*, p. 19 (doc. 12), dans plusieurs bulletins (doc. 15) et dans d'autres documents.

50. Point IX des règles d'action du SCS (*Ibid.*, p. 20).

51. Feraoun, Mouloud. - "L'instituteur du Bled". - *Bulletin des Centres Sociaux Educatifs*, n°14, 2<sup>e</sup> trim. 1960, p. 11. (doc. 15).

52. *Bulletin des Centres Sociaux*, n°2, mai 1956, p. 2 (doc. 15).

53. "Les Centres sociaux contre l'ignorance et la misère" (enquête de Houssein Djibrane). - *Le Journal d'Alger*, 21 juillet 1959. (doc. 16).

équipes, chacun dans tous ceux qu'il atteint, à reconnaître en chaque homme ou à lui restituer sa dignité d'homme."<sup>52</sup> C'est un des premiers messages de Ch. Aguessse à son personnel. Ses dernières recommandations, avant de quitter le sol de l'Algérie furent de : "placer au premier plan des préoccupations le respect de la dignité humaine"<sup>53</sup>. Le message sera entendu et repris par ses successeurs.

C'est probablement là où se situe l'impalpable mais authentique bilan de ce Service dont il ne reste pas de trace matérielle ni bâtiment, ni archives, ni tableau de chasse ou d'honneur, pas même le nom.

Alors que l'histoire du Service des Centres Sociaux (Educatifs) en Algérie s'inscrit dans une période de souffrance, d'angoisse et de mort dont il ne fut pas préservé, son évocation n'est pas oubliée chez les "anciens", comme le sont, entend-on dire, d'autres itinéraires engloutis dans l'oubli volontaire. Qui pourrait dissimuler, qui dissimule ou regrette son appartenance aux Centres Sociaux ? Pourquoi, malgré qu'on n'y fût pas épargné par la dureté des temps, le souvenir des Centres Sociaux reste-t-il lumineux ? Peut-être est-ce avant tout parce que contenant au-delà de ses murs les flots de la haine, il en a protégé les ouvriers de ce petit îlot et les a contraints à se hisser au meilleur d'eux-mêmes pour tenir le pari de l'utopie fraternelle. Dans la diaspora des "anciens", des deux côtés de la Méditerranée, ou ailleurs, il en demeure, dans l'aujourd'hui de leurs tâches, un certain regard sur l'homme.

Nelly Forget

## ANNEXE 1

### Chronologie sommaire des centres sociaux et de quelques autres événements en Algérie.

1954, 1er novembre - Début de l'insurrection en Algérie  
 1955, 25 janvier - Jacques Soustelle est nommé Gouverneur général de l'Algérie  
 février - Germaine Tillion est chargée de mission au Cabinet du Gouverneur général de l'Algérie (GGA)  
 27 octobre - Arrêté du GGA créant le Service des Centres Sociaux (en Algérie) et nommant Charles Aguessse, directeur  
 1956, 26 janvier - Arrêté du GGA réglant les rapports du Service de santé publique et du Service des Centres Sociaux  
 9 février - Robert Lacoste est nommé ministre résidant en Algérie, en remplacement de J. Soustelle  
 1957, janvier - Les pouvoirs de police à Alger sont remis à l'Armée. Bataille d'Alger  
 1er juin - Retour au pouvoir du Général de Gaulle

20 août - Ordonnance relative au plan de scolarisation et à l'éducation de base en Algérie  
 3 octobre - Discours du Général de Gaulle à Constantine ; annonce du plan dit de Constantine  
 1959, 11 juillet - Charles Aguessse est démis de ses fonctions de directeur du Service des Centres Sociaux ; il y est remplacé par Marcel Lesne  
 30 juillet - Décret plaçant le Service des Centres Sociaux Educatifs sous l'autorité du Recteur de l'Académie d'Alger  
 1961 février - Constitution de l'Organisation de l'armée secrète (OAS)  
 (été) - Max Marchand remplace M. Lesne à la tête du Service des Centres Sociaux Educatifs  
 1962, 15 mars - Assassinat par l'OAS de Max Marchand et de cinq Inspecteurs du SCSE  
 17 mars - Signature des Accords d'Evian  
 3 juillet - Proclamation de l'indépendance de l'Algérie

## ANNEXE 2

### Quelques données sur deux bidonvilles d'Hussein-Dey (périphérie d'Alger), Bel-Air et Bousbila-Berardi

(voir documents 8, 9, 11)

Les enquêtes menées dans ces deux bidonvilles de la périphérie algéroise font ressortir l'accélération de l'exode rural depuis la fin des années quarante. A Bousbila, plus du tiers des habitants en 1955 se sont installés entre 1951 et 1954. A Bel-Air, la population qui avait doublé en 8 ans, entre 1939 et 1947, a de nouveau doublé entre 1947 et 1951 (4 ans), puis en 2 ans, entre 1951 et 1953, passant de 770 en 1939 et 1 250 en 1944 et 6 500 en 1953. En dehors de telles enquêtes entreprises à l'initiative de travailleurs sociaux avec l'aide de techniciens de l'Urbanisme (entre décembre 1953 et mars 1954 à la Cité Bel-Air, de mars à juillet 1955 à Bousbila), on ne dispose guère que d'évaluation ou de recensements approximatifs pour d'autres bidonvilles. Par ailleurs, les Services de la statistique ont établi que dans l'ensemble de l'Algérie, l'accroissement des actifs musulmans dans le secteur non agricole a été de 45 % entre 1948 et 1954.

Dans un rapport sur les bidonvilles de son ressort (demandé début 1955 par G. Tillion pour l'enquête qu'elle entreprend), la municipalité d'Hussein-Dey reconnaît qu'"hormis de très rares exceptions, aucune des habitations ne répond au règlement d'hygiène en vigueur. Quant aux principes urbanistiques, mieux vaut ne pas en discuter !" mais c'est pour se défausser de ses responsabilités d'édilité "ce groupe de constructions" (qui héberge 10 000 âmes) "a été édifié sans aucune autorisation. C'est dire que la législation sur les lotissements ne lui a jamais été appliquée". (Notice sur les bidonvilles. - Ville d'Hussein-Dey, s.d., 6 p. dactyl., cf. doc. 18).  
 Bel-Air (cf. doc. 8). Pour compléter l'approvisionnement en eau des 7 000 habitants du bidonville de Bel-Air, où il n'y a que quatre fontaines, la Mairie envoyait chaque jour un camion-citerne. Pour punir les hommes d'avoir suivi la consigne FLN de grève du tabac (au tout début des "événements"), le service du camion est supprimé. L'assistante sociale qui va réclamer s'entend répondre que le quartier étant juridiquement un "lot de jardin", l'administration n'était pas tenue de l'approvisionner en eau. "Mais ce ne sont pas des choux ni des raves qui y poussent, ce sont

7 000 personnes qui y vivent !" - "Ils n'avaient qu'à ne pas s'y mettre !". Avec l'aide du Comité de quartier et les cotisations des bidonvillois, l'assistante sociale organise un service de substitution en louant un camion. La Mairie fait alors fermer la vanne à laquelle il s'approvisionnait. (notes manuscrites, cf. doc. 18).

Bousbila (cf. doc. 9 et 11). Le bidonville de Bousbila ne compte que 39 indigents officiels, alors que 22 % des familles ont un revenu mensuel inférieur à 15 000 anciens francs ; c'est un bon millier de personnes qui devraient pouvoir bénéficier de l'aide médicale gratuite ; d'ailleurs quand le dispensaire de quartier ouvrira grâce à des bénévoles, son fichier totalisera 3 500 consultants (sur 6 500 habitants). Bousbila est un des lieux où s'expérimente le partenariat de divers mouvements de jeunesse et d'associations privées, à partir de 1951 et sans interruption jusqu'en 1955, lorsque la relève est prise par le service des Centres Sociaux. L'assistante sociale, qui est à l'origine de tout le processus, a été appelée de France et prise en charge, dans un premier temps, par la paroisse catholique d'Hussein-Dey (dont le P. Scotto, futur évêque et déjà pied-noir, est le curé). Ses premières aides au dispensaire, ouvriront ensuite deux écoles privées, pour les filles d'abord, dont l'effectif régulier montera jusqu'à 120, puis pour les garçons ; ce sont des bénévoles du Service civil international, lequel a aussi contribué au drainage des fossés servant d'égoûts et à l'aménagement de rues en pente, avec l'aide des Scouts de France. L'école de filles s'abrite dans un baraquement donné par la Fédération du scoutisme français, montée par les Eclaireurs de France. Les animatrices de ces écoles privées sont logées, chez lui, par un instituteur de l'école publique la plus proche. La fréquence et le champ des consultations médicales sont accrus grâce aux étudiants en médecine ; d'autres étudiants tiennent une permanence sociale dans la carcasse d'une camionnette achetée par le Comité de quartier et ils animent des cours d'adultes. Les étudiants musulmans viennent de la Robertsau, les Européens de "l'Asso" (Association catholique de la jeunesse française) ; ils se regrouperont bientôt dans l'AJAAS (Association de la jeunesse algérienne pour l'action sociale). Des étudiantes musulmanes, des cadres d'entreprise, des professeurs, des personnes venues des horizons les plus divers viennent compléter le travail des permanents dans les deux écoles privées. Les SMA (Scouts musulmans algériens) organisent des sorties avec un embryon de troupe. Certains soirs, le camion de la Fédération des oeuvres laïques offre une séance de cinéma en plein air.

## ANNEXE 3

### L'éducation de base en Algérie

Le Comité algérien pour l'éducation de base a été fondé à l'initiative du Service des cours d'adultes - oeuvre périscolaire de l'Education nationale. Le Comité se fait en Algérie le promoteur du concept nouveau d'éducation de base. Traduit de "basic education" forgé par des équipes nord-américaines travaillant notamment dans la Caraïbe et l'Amérique centrale, sa diffusion est assurée par l'UNESCO que relaie en zone "francophone" le Centre français d'études et d'information sur l'éducation de base, placé sous l'égide de la Commission française pour l'UNESCO ; dans son Bulletin de liaison, sont relatées les premières

expériences tentées dans ce qui est encore Territoires d'Afrique occidentale française et d'Afrique équatoriale française (AOF et AEF). La définition que donne de l'éducation de base le Comité algérien, à l'occasion d'une importante réunion, le 10 juin 1955 (cf. texte dactylographié, s.d.; 3 p.), est la suivante : "L'Education de base s'adresse à tous les hommes, femmes et enfants qui ne peuvent ou n'ont pu bénéficier de l'enseignement scolaire. Elle s'efforce de s'attaquer simultanément à tous les facteurs de la misère en associant activement à la lutte les intéressés eux-mêmes. L'éducation de base, au sens large, a pour objet :

1. de lutter contre l'analphabétisme (aspect limité du problème) ;
2. d'aider à la conservation de la vie par une meilleure connaissance des facteurs qui la conditionnent ou qui la compromettent, et des moyens qui la protègent : alimentation, action sanitaire et, surtout, hygiène individuelle et collective, puériculture, activités physiques et jeux ;
3. d'améliorer les conditions de la vie matérielle individuelle : alimentation, vêtement, habitation ;
4. de favoriser le développement des facteurs économiques qui concourent à ce mieux-être : agriculture, élevage, pisciculture, protection de la nature, artisanat et commerce ;
5. d'aider à l'évolution et à l'adaptation politique, sociale et morale.

En bref, l'éducation de base doit permettre aux individus d'améliorer leurs conditions d'existence, de comprendre, d'interpréter et d'exploiter pour leur usage les acquisitions du progrès en les intégrant par une adaptation appropriée à leur structure sociale et à leur culture - étant entendu que "l'objectif de l'éducation de base est d'arriver à ce que les individus eux-mêmes contribuent activement à façonner leur propre avenir".

## DOCUMENTS CITES

### Ouvrages

1. Duval, Léon-Etienne, archevêque d'Alger. - *Paroles de paix*. - Alger : Ed. Nopna, 1955. - 178 p.
2. Tillion, Germaine. - *L'Afrique bascule vers l'avenir : l'Algérie en 1957 et autres textes*. - Paris : Ed. de Minuit, 1960. - 177 p.
3. Tillion, Germaine. - *Les ennemis complémentaires*. - Paris : Ed. de Minuit, 1960. - 218 p.
4. Tillion, Germaine. - *Le harem et les cousins*. - Paris : Le Seuil, 1966. - 218 p.
5. Alleg, Henri (dir.). - *La guerre d'Algérie. t. 1 : De l'Algérie des origines à l'insurrection*. - Paris : Ed. Messidor, 1981. - 609 p. - (Temps actuels)
6. *Le cardinal Duval "évêque en Algérie"*. Entretiens du cardinal Léon-Etienne Duval avec M.-C. Ray. - Paris : Le Centurion, 1984. - 242 p. + ann.
7. Jouin, Serge. - *Le destin tragique de Max Marchand... et l'Algérie*. - Saint-Nazaire : Auto-édition, 1986. - 132 p.

### Documents

8. *Cité Bel-Air (décembre 1953-mars 1954). I : Accroissement démographique, immigration. II : Scolarisation. III : L'habitat, le morcellement, les quartiers*. - S. l., s.d., 3 fasc., 50 p. ronéot., tabl., diag.
9. *Rapport social sur le bidonville "Bérardi"*

*d'Hussein-Dey*. : Hussein-Dey, 1955. - 5 p. dactyl.

10. *Algérie*. - Alger : Cabinet du Ministre résident, 1956. - Dossier à feuillets mobiles, non pag.

11. *Boubsila, bidonville algérois. Etude sociale du bidonville de Boubsila dit Bérardi, à Hussein-Dey*. Préface de Georgette Soustelle. - Tiré à part de *Nouvelles réalités algériennes*. n° 1, série 1956, 21 p.

12. *Le Service des Centres Sociaux en Algérie*. - Alger : Direction générale de l'Education nationale en Algérie, /1959/. - 94 p.

### Périodiques

13. *Bulletin de liaison et de documentation*. - Gouvernement général de l'Algérie, Service de l'Action administrative et économique. - 55, 1 (30 nov. 1955).

14. *Bulletin de liaison*. - Centre français d'études et d'information nationale ; ministère de la France d'outre mer ; Commission de la République française pour l'éducation, la science et la culture, n°9, 4° trim. 1955/1er trim. 1956.

15. *Centres sociaux (Centres sociaux éducatifs, à partir du n° 12)*. - *Bulletin de liaison, d'information et de documentation*. - SCS. Académie d'Alger (numéros conseillés) : n°1 (avr. 1956), n°2 (Mai 1956), n°5 (oct. - nov. 1956), n°6 (déc. 1956/janv. 1957), n°7 (août-sept. 1957), n°8 (janv. - févr. 1958), n°11 (oct.-nov.-déc. 1958), n°12 (août 1959), n°14 (2° trim. 1960), n°15 (3° trim. 1960), n°17 (1er trim. 1961), n° 18 (2° trim. 1961), n°19 (3° trim. 1961).

16. Djebrane, Hossein. - "Les Centres Sociaux contre l'ignorance et la misère : enquête". - *Journal d'Alger*, 16 au 27 juill. 1959.

17. Tillion Germaine. - Les Centres Sociaux. - *Démocratie* 60, 21 juillet 1960.

18. Des documents divers (rapports, correspondances, notes...) appartiennent à des fonds privés dont on peut espérer qu'ils seront ultérieurement déposés dans les archives publiques.